

**Conseil d'administration
Séance du 7 juin 2016**

Délibération n° 1
Portant sur le **débat d'orientation budgétaire**

Vu le Code de l'Education, et notamment les articles L.712-3, L.712-9, L.719-7 pour la partie législative et de l'article R.719-51 à R.719-112 pour la partie réglementaire,

Vu les articles 175,176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que le débat d'orientation budgétaire s'appuie sur les grands principes d'orientation stratégiques qui dicteront les choix des composantes, des services et des directions dans le cadre de la préparation du budget 2017,

Considérant que la construction budgétaire et le dialogue intègrent les enjeux stratégiques suivants : l'internationalisation des formations, l'intensité de la recherche et le développement des ressources propres,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 31	Pour : 23
Nombre de membres présents : 21	Contre : 2
Nombre de membres représentés : 5	Abstention : 1
Membres absents et non représentés : 5	Non participation : 0

Article 1^{er} : approuve le cadrage budgétaire basé sur les éléments suivants :

- L'hypothèse d' une dotation constante (116,9 M€),
- la nécessité de financer l'augmentation mécanique habituelle de la masse salariale (+ 600 K€),
- l'obligation de financer le coût de la hausse du point d'indice non compensé par l'Etat (+ 570 K€),

- l'obligation de financer l'augmentation du coût de la vie (400 K€)
- la nécessité de réserver 4,5 M€ de capacité d'autofinancement.

Article 2^e : décide que le dialogue budgétaire préparatoire au vote du BP 2017 devra intégrer les contraintes suivantes :

- maîtriser les évolutions de la masse salariale en adéquation avec la dotation d'État,
- assurer une attention aux dépenses de charges courantes dans un souci constant de sincérité budgétaire,
- développer la recherche de ressources propres en s'appuyant sur le développement de la formation continue et des contrats de recherche,
- accentuer les efforts d'épargne de gestion afin de poursuivre les engagements dans le cadre du plan pluriannuel des investissements.

Articler dernier : approuve le cadre de mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire.

Le président de l'université



François GERMINET